AVERTISSEMENTS AGRICOLES

JO

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-3-65 389900

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.

C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

Supplément n° 1 au Bulletin n° 54 - MARS 1965 — 15 MARS 1965

COLZA

GROS CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA : Ces insectes sont capturés en assez grand nombre sur panneaux englués depuis le 12 Mars (Haute-Saône, région de Gray), et des accouplements sont également observés. Avec le réchauffement très sensible de ces derniers jours, l'intensité maximum des pontes correspondra pour beaucoup de cultures au tout début de la montaison du colza, ce qui peut entraîner des dégâts d'une certaine importance.

Un traitement insecticide est donc conseillé dès que possible au tout début de la montaison, avec les insecticides et doses indiqués dans la liste adressée aux abonnés (produits pesticides homologués au 1er Janvier 1965).

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON : Nous rappelons que ce diptère est désormais résistant aux insecticides organo-chlorés : Aldrine, Dieldrine, Heptachlore.

Seul, le diethion (Hylemox) s'avère efficace à la condition d'apporter 50 à 60 grammes de matière active à l'are.

Semis d'oignons pour la production de bulbilles : Nous conseillons d'enrober les graines à raison de 200 grammes de produit commercial par kilo de graines.

On profitera de cette désinfection pour inclure dans ce traitement un produit à base de Thirame pour éviter les attaques de charbon, la dose à apporter variant entre 60 et 80 grammes de matière active par kilo. On commencera de préférence par le Thirame.

Plantations de bulbilles : Les renseignements recueillis en 1964 semblent montrer que l'enrobage des bulbilles à raison de 200 grammes de produit commercial pour 10 Kgs soit efficace.

Semis de poireaux : Compte-tenu de la densité du semis, la quantité de produit nécessaire pour une efficacité parfaite ne pourra être apportée à l'are. Deux solutions vous sont offertes :

a) Enrobage : à raison de 200 à 300 grammes de produit commercial au kilo de graines, avec complément de protection vraisemblablement nécessaire au moment du vol avec du diethion pulvérisation (Rhodocide)

b) Pulvérisation du sol avant semis avec diethion (Rhodocide) à la dose de 0 litre 100 à l'are. Appliquer au moins 10 litres d'eau à l'are puis enfouir légèrement.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P89

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER :

Les contaminations sont possibles dès le début du gonflement des bourgeons floraux alors même que les bourgeons à bois n'ont pas débourré. Par conséquent le traitement doit être appliqué dès que les premiers symptômes de reprise de la végétation sont constatés.

Utiliser l'une des matières actives citées dans la liste des produits homologués.

MONILIA :

Ce champignon responsable du dessèchement des fleurs et des jeunes rameaux est justiciable d'un premier traitement au stade "dégagement du calice". Si le temps est humide un deuxième traitement devra être fait au stade "pétales visibles". Si les conditions météorologiques s'avèrent favorables au développement de la maladie, un troisième traitement sera utile à la"chute des pétales ".

Pour les deux premiers traitements, nous recommandons l'application d'un produit cuprique. Pour les traitements suivants, utiliser un fongicide du type : Captane, Thirame, Zinèbe ou Zirame.

P90